

117
L'an mil-huit-cent-soixante-trois, Le Deux Septembre
à huit heures du matin.

Décret Impérial

Préfecture de la Charente-Inf.

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français.

À tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

La section de l'Intérieur, de l'Instruction, publique et des cultes de notre Conseil d'Etat entendu,

Avons décidé et décrété ce qui suit :

Article

La commune de La Vallette, canton de ce nom, Département de la Charente, sera rattachée à l'ancien chef-lieu de Villebois. La Vallette

Art 2.

Les Ministres Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur et des Finances, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Fait au camp de Charente, le 16 Août 1861.

Signé: Napoléon.

Par l'Empereur,

Le Ministre d'Etat au Département de l'Intérieur
Signé: J. de Bismarck

Pour ampliation

Le chef de la Division de Secrétaire
Signé: De Montaudou

Pour copie conforme,

Le Secrétaire

Le Comptable de Préfecture, Secrétaire général,
Signé: G. Sotomayor

Pour copie certifiée conforme :

Le Maire de Villebois-la-Vallette

[Signature]